

Votre contact

Karl Ringuet

RP2F CONSULTING

kringuet.rp2f@gmail.com



DER

Document d'Entrée en Relation

2026

Document type établi pour votre client

DOCUMENT D'ENTRÉE EN RELATION

INTRODUCTION

Qu'est-ce que le Document d'Entrée en Relation (DER) ?

Le présent document (DER) a pour objet de vous communiquer des informations essentielles sur notre activité de Conseil en Gestion de Patrimoine, ainsi que la réglementation applicable à notre profession. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel, les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale. Le DER doit vous être remis lors du premier rendez-vous, il doit être signé par vous, et pourra vous être communiqué lors de chaque mise à jour significative ou avant de procéder à une nouvelle opération. Nous pouvons donc être amenés à vous faire signer plusieurs fois ce « Document d'Entrée en Relation » même si vous êtes déjà client du cabinet.

VOTRE CONTACT

RINGUET Karl

31 A, IMPASSE DU VIEUX LAVOIR
77400 POMPONNE

Téléphone :

Email : kringuet.rp2f@gmail.com

INFORMATIONS

RINGUET Karl

Votre Consultant patrimonial

0622520336

kringuet.rp2f@gmail.com

31A, Impasse du vieux Lavoir - 77400 POMPONNE

RCS de Meaux 887 749 026

Conseiller immatriculé au registre unique des intermédiaires en assurance, banque et finance (ORIAS) sous le numéro 24 0084 53 (Consultable sur le site www.orias.fr).

Face à vous un professionnel qui s'engage à :

- § Respecter les dispositions réglementaires ;
- § Se comporter avec loyauté, compétence, diligence et agir avec équité au mieux de vos intérêts ;
- § Maintenir en permanence ses connaissances et ses compétences ;
- § S'enquérir de vos objectifs, votre situation globale, de votre expérience avant de formuler un conseil ;
- § Avoir recours si nécessaire à d'autres professionnels pour votre intérêt

ASSURANCE

Courtier

Votre intermédiaire d'assurance est immatriculé au Registre Unique des Intermédiaires en Assurance, Banque et Finance (ORIAS) sous le n° **24008453**

Vous pouvez vérifier cette immatriculation sur le site internet ORIAS : <https://www.orias.fr/welcome>) au titre de l'activité réglementée suivante:

IAS (Intermédiaire en Assurance) : catégorie courtier, et type A d'intermédiaire : Totalemment indépendant

Un niveau 3 de conseil est susceptible d'être fourni.

L'activité d'IAS est contrôlable par l'Autorité Prudentielle de Contrôle et de Résolution (**ACPR**), adresse courrier: 4 place de Budapest, 75436 PARIS cedex 09, et internet: <https://acpr.banque-france.fr/fr>

N° ORIAS : N°24008453

Responsabilité civile professionnelle

Nous disposons, conformément à la loi et aux codes de bonne conduite de la CNCEF, d'une couverture en Responsabilité Civile Professionnelle et d'une Garantie Financière suffisantes couvrant ses diverses activités. Ces couvertures sont notamment conformes aux exigences du Code monétaire et financier et du Code des assurances.

Souscrites auprès de : MMA ENTREPRISE

Numéros de polices : RCP N° 127 128 662

Garanties

Activités assurées	Montants garantis par sinistre	Montants garantis par année d'assurance
Intermédiaire en Assurance	2 000 000€	2 000 000€

Partenaires

Nom	Nature	Type d'accord	Mode de rémunération
APRIL	Assureur	Convention de Courtage	Commissions et rétrocession sur encours
AXA THEMA	Assureur	Convention de Courtage	Commissions et rétrocession sur encours
CORUM L'EPARGNE	Assureur	Convention de Courtage	Commissions et rétrocession sur encours
ERES	Assureur	Convention de Courtage	Commissions et rétrocession sur encours
HENNER	Grossiste Courtier	Convention de Courtage	Commissions et rétrocession sur encours
Le Conservateur	Associations Mutuelles	Convention de Courtage	Commisisions

Nom	Nature	Type d'accord	Mode de rémunération
MALAKOFF HUMANIS	Assureur	Convention de Courtage	Commissions et rétrocession sur encours
METLIFE	Assureur	Convention de Courtage	Commissions et rétrocession sur encours
ODDO BHF	Maison de Gestion	Convention de Courtage	Commissions et rétrocession sur encours
SWISSLIFE	Assureur	Convention de Courtage	Commissions et rétrocession sur encours

FINANCEMENT

Mandataire d'intermédiaire en opération de banque et en service de paiements (MIOBSP)

Votre conseiller est immatriculé au Registre Unique des Intermédiaires en Assurance, Banque et Finance (ORIAS) sous le n° d'immatriculation **24008453**

Vous pouvez vérifier cette immatriculation sur le site internet ORIAS : <https://www.orias.fr/welcome>) au titre de l'activité réglementée suivante:

IOBSP (Intermédiaire en Opérations de Banque et en Services de Paiements) :

- Mandataire d'IOBSP : INOVEA CREDIT - AEROPORT MONTPELLIER MEDITERRANEE, AV MARGOT DUHALDE, 34130 MAUGUIO
Siren : 831870456

Service de conseil sur des contrats de crédits immobiliers :

- Conseil indépendant en financement,
- Recherche de financement adapté,
- Dans le cas où la demande de financement ne s'accompagne pas d'un projet patrimonial, le client devra acquitter des frais pour la rémunération de ce service indépendant

N° ORIAS : N°24008453

Responsabilité civile professionnelle

Nous disposons, conformément à la loi et aux codes de bonne conduite de la CNCEF, d'une couverture en Responsabilité Civile Professionnelle et d'une Garantie Financière suffisantes couvrant ses diverses activités. Ces couvertures sont notamment conformes aux exigences du Code monétaire et financier et du Code des assurances.

Souscrites auprès de : MMA ENTREPRISE

Numéros de polices : RCP N° 127 128 662

Garanties

Activités assurées	Montants garantis par sinistre	Montants garantis par année d'assurance
IOBSP	2 000 000€	2 000 000€

Agent commercial

Indiquer la référence de la carte T et le lieu de délivrance (mention avec ou sans détention de fonds, identité et adresse du garant le cas échéant ou absence de garantie financière/non détention de fonds pour compte de tiers).

L'activité est contrôlable par la DGCCRF.

Responsabilité civile professionnelle

La société AXA FRANCE IARD atteste que l'assuré :

SARL FCI IMMOBILIER TRANSACTION
5 RUE DE CHAZELLES
75017 PARIS

a souscrit un contrat d'assurance responsabilité civile professionnelle no 6322411804 conformément à la loi n° 70-9 du 2 janvier 1970, au décret n° 72-678 du 20 juillet 1972 et à l'arrêté du 1er septembre 1972. Activité professionnelle garantie : transactions sur immeubles et fonds de commerce.

Partenaires

Nom	Nature	Type d'accord	Mode de rémunération
ISELECTION	Grossiste	Convention	Commissions
NEXITY	PROMOTEUR	Convention d'apporteur d'affaires	Commissions
PERL	GESTIONNAIRE NU PROPRIETAIRE	Convention	Commissions
PICHET	PROMOTEUR	Convention d'apporteur d'affaires	Commissions

DURABILITÉ

Notre cabinet est susceptible de vous proposer des instruments financiers prenant en compte les facteurs de durabilité.

Cette prise en compte peut porter sur les axes ci-dessous :

- Analyse de la proportion de l'investissement investi dans des activités considérées comme durables sur le plan environnemental par la classification européenne Taxonomie (autrement dit aligné à Taxonomie),
- Analyse de la proportion de l'investissement investi dans des « investissements durables » au sens du règlement SFDR,
- Prise en compte des « principales incidences négatives » dans l'analyse des produits conseillés.

MÉDIATEURS

Médiateurs compétents litiges avec un consommateur :

Pour les activités d'assurance

CNPM - MÉDIATION - CONSOMMATION

27, avenue de la Libération - 42400 SAINT-CHAMOND

Site internet : <http://cnpm-mediation-consommation.eu>

Pour les activités d'IOBSP et Immobilières CNPM - MÉDIATION - CONSOMMATION

27, avenue de la Libération - 42400 SAINT-CHAMOND

Site internet : <http://cnpm-mediation-consommation.eu>

Les moyens de communication

Dans le cadre de nos échanges (suivi de vos investissements, questions diverses, point de situation régulier, ...), nous pourrions être amenés à utiliser les moyens de communication suivants :

Rendez-vous physique

Rendez-vous à distance (visioconférence)

Courrier

Mails

Téléphone

Mise à jour des informations

Nous vous communiquerons toute mise à jour de ces informations par mail, vous pouvez également obtenir à tout moment ces informations sur simple demande.

TRAITEMENT DES RECLAMATIONS

Pour toute réclamation, vous pouvez vous adresser par mail ou courrier à :

RP2F CONSULTING

Karl RINGUET

Kringuet.rp2f@gmail.com

31A, Impasse du vieux Lavoir

77400 POMPONNE

Nous nous engageons à accuser réception de votre réclamation dans un délai de dix jours ouvrables, puis à y répondre dans un délai de deux mois maximums à compter de la date de réception de votre réclamation, sauf survenance de circonstances particulières dûment justifiées.

Si la réponse apportée à votre réclamation ne vous apparaît pas satisfaisante, vous pouvez saisir le médiateur de la consommation compétent.

RGPD

Traitement de vos données personnelles

Dans le cadre de nos prestations, nous sommes susceptibles de procéder au traitement de données personnelles vous concernant, ce à quoi vous consentez.

En application des dispositions de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 et du Règlement 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données nous nous engageons à ne collecter et traiter les données recueillies qu'au regard des finalités de traitement convenues entre vous et nous, à préserver leur sécurité et intégrité, à ne communiquer ces informations qu'à des tiers auxquels il serait nécessaire de les transmettre en exécution des prestations convenues, et plus généralement à agir dans le cadre des exigences réglementaires auxquelles il est soumis. Vous êtes informé que vous avez le droit de demander au responsable de traitement l'accès à vos données à caractère personnel, leurs catégories et leurs destinataires, la durée de leur conservation ou, à défaut, les critères utilisés pour déterminer cette durée, leur rectification, leur effacement et leur portabilité, ainsi que le droit de demander une limitation du traitement de ses données à caractère personnel, sur simple demande sur support durable (courrier, email, etc...).

Vous avez le droit si vous le souhaitez d'introduire une réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) :

Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL)
3 Place de Fontenoy
TSA 80715
75334 Paris Cedex 07

DATE ET SIGNATURE

Rédigé en deux exemplaires dont l'un a été remis au client

Le Client

Fait à :

Date :

Signature :

Le Conseiller

Fait à :

Date :

Signature :